



# COMMISSION DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

## Rapport d'activités 2014

### 1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Monnier Francis	PLR	Président
Senn Cédric	PS	Vice-président
Bueche Pierre-Alain	PLR	Secrétaire-rapporteur
Aebi Florence	PS	Membre
Brechbühler Jean-Claude	PLR	Membre
Moratel David	PS	Membre
Oppliger Hervé	PLR	Membre
Schmied Toni	PLR	Membre
Seiler Alban		Membre

### 2. Nombres de séances

3 séances : 03.09.2014, 16.03.2014, 03.06.2015

### 3. Sujets traités

#### 3.1. Abaissement vitesse

Demande d'abaissement vitesse pour le Pâquier, Coffrane, Cernier et Dombresson

#### 3.2. Pétition village Savagnier

Discussion en cours pour la création d'un trottoir et de la couche de roulement de la Rue des Forgerons. Travaux prévus fin 2015.

#### 3.3. Sécurité des élèves à l'arrêt du bus à Villiers

Un patrouilleur scolaire sera engagé et la prise en charge des élèves sera différente pour l'année prochaine

### 4. Décisions importantes

#### 4.1. Zones résidentielles

Rendre les zones résidentielles du Val-de-Ruz à 30 km/h. Les demandes doivent être faites officiellement et mise en place par arrêté du Conseil communal

#### 4.2. Limitation de vitesse Le Pâquier, Dombresson, Cernier, Coffrane

---

La limitation de vitesse à 40 km/h pour Le Pâquier est acceptée. Après discussion avec M. Arlettaz du SPCH, les villages de Dombresson et Cernier resteront à 50 km/h. Les aménagements routiers garantissent aux heures de circulation un abaissement automatique de la vitesse. Pour Coffrane une étude devra être effectuée pour décider des aménagements à mettre en place.

#### 4.3. Places de village

---

Les discussions sur les places de village se poursuivent et se concrétisent à la fin des travaux importants d'une traversée de village. Exemple Dombresson

### 5. Autres

---

Discussion sur la réflexion des pistes cyclables au Val-de-Ruz et l'aménagement de la rue de l'Épervier à Cernier occuperont nos prochaines séances prévues cet automne.

Val-de-Ruz le 8 juin 2015

Au nom de la Commission des  
aménagements urbains  
Le président  
Monnier Francis



# COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE

## Rapport d'activités 2014

### 1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Hon Filip	PLR	Président
Junod Jean-Philippe	PS	Vice-président
Lugon Alain	Les Verts	Secrétaire-rapporteur
Balmer Pierre-André	PLR	Membre
Blandenier Christian	PLR	Membre
Bueche Pierre-Alain	PLR	Membre
Cuche Frédéric	PS	Membre
Geiser Daniel	PLR	Membre
Studer Pierre	PS	Membre

### 2. Nombres de séances

7 séances les 05.03.2014, 27.03.2014, 08.04.2014, 24.06.2014, 04.09.2014, 04.11.2014 et 03.12.2014

### 3. Sujets traités

- Examen du règlement relatif à la gestion des déchets
- Présentation du projet-modèle de la Commune Val-de-Ruz
- Présentation du projet-modèle du Parc Chasseral
- Présentation du projet de création d'un sentier didactique dans le bois d'Yé à Engollon
- Distribution du plan relatif à l'option d'aménagement entre Boudevilliers et Malvilliers
- Création d'une zone d'activités économiques entre Boudevilliers et Malvilliers
- Questions sur le projet-modèle de Val-de-Ruz
- Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général relatif à la zone réservée de Savagnier
- Deuxième rapport d'information sur le projet VIRUZO (M. Ch.-F. Gnaegi)
- Projet d'arrêté portant sur l'octroi d'un crédit d'engagement de CHF 160'000.- pour la mise en conformité de l'alimentation en eau potable du village d'Engollon
- Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit cadre relative à la création d'un plan d'aménagement local (PAL) pour le territoire de Val-de-Ruz
- Projet 2016-2019 du Parc Chasseral
- Inventaire de la zone à bâtir Val-deRuz (présentation par RWB)
- Lettre du SAT concernant la possible création d'une zone réservée sur le territoire Val-de-Ruz

## **4. Décisions importantes**

---

Décisions à voir dans les différents procès-verbaux.

Val-de-Ruz, le 10.06.2015

Au nom de la Commission du  
développement territorial et durable  
Le président  
Hon Filip



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DU CENTRE SCOLAIRE DE LA CÔTE

## Rapport d'activités 2014

### 1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Cerini Claudio	PS	Membre
Chopard Corinne		Membre
Pellissier Anne-Christine	CC	Membre

### 2. Nombres de séances

3

### 3. Sujets traités

#### 3.1. Tours d'horizon des diverses associations communales

Présentation :

CAES (commission des activités extra-scolaires à Peseux

Anim'école à Corcelles-Cormondrèche

Hélices à Montmollin

#### 3.2. Accueil parascolaire

Gros sujet d'inquiétude des parents parfois en manque de places. Plusieurs propositions d'intégrer le parascolaire dans les discussions du CESI mais pas de décision.

#### 3.3. Grande préoccupation du centre, élèves en rupture

Un nombre croissant d'élèves sont en rupture scolaire. Pétition des enseignants transmise à Mme Maire-Hefti. Evaluation si le CESI pourrait apporter une aide aux parents (pas de décision).

Augmentation importante des mises à pieds auparavant 1 par année jusqu'à 12 en 2014.

#### 3.4. Réforme scolaire

Présentation des différentes adaptations et nouveauté de la réforme scolaire par cycle1, 2 et 3) voir le détail sous [www.eoren.ch/centre-de-lacote](http://www.eoren.ch/centre-de-lacote)

## 4. Décisions importantes

---

### 4.1. Tours de table des associations

---

Au début de chaque séance un tour de table des associations communales est instauré

### 4.2. Recherche de but de travail du CESI

---

Création de sous-commission de travail à l'étude:

- a) Actions de prévention (alcool, fumée)
- b) Activités extrascolaire
- c) Besoins et soutien en matière de cantine, devoir et horaire
- d) Autre

Décision définitive début 2015

## 5. Autres

---

Plusieurs jubilés sont à l'agenda du centre :

100 ans du collège des Guches  
10 ans de Pamplemousse  
50 ans de Coteaux

Fenin le 31.05.2015

Au nom du Conseil d'établissement  
scolaire du Centre scolaire de La Côte  
Le délégué  
Cerini Claudio



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DU CENTRE DU MAIL

## Rapport d'activités 2014

### 1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Furrer Sandrine		Membre
Kucera Jacqueline		Membre
Martinez Vincent	PDC	Membre
Pellissier Anne-Christine	CC	Membre

### 2. Nombres de séances

4 séances + 2 séances de préparation des sous-règlements internes

### 3. Sujets traités

#### 3.1. 30 septembre 2014

- Présentation du dispositif contre la violence à l'école par Monsieur Pedrazzi, délégué à la jeunesse.
- Discussion concernant les dédommagements en lien avec les transports scolaires
- Nomination de nouveaux membres au CESI : un représentant par collège en lieu et place d'un représentant par village.

#### 3.2. 17 novembre 2014

- Présentation de la FAPEN (fédération des associations de parents)
- Création d'un groupe de travail pour élaborer un sous-règlement concernant l'établissement du lien entre délégué parent et les parents d'un collège.

#### 3.3. 17 février 2015

- Intervention de Monsieur Duvanel concernant les médias sociaux, comment faire de la prévention à l'école ?
- Brainstorming sur les thématiques pouvant être abordées au CESI.

### 3.4. 26 mai 2015

---

- Présentation du dispositif "TATOUT".
- COSM : Service de la cohésion multiculturelle, présentation de la thématique par Madame Vanetti.

## 4. Autres

---

Peu de parents d'élèves vaudruziens sont concernés par le CESI. Les sujets tournent évidemment autour des thématiques induites par les collèves de la ville de Neuchâtel.

Absent pour des raisons de santé ou d'agenda professionnel, je n'ai pas pu malheureusement assister à toutes les séances. Néanmoins, j'ai eu le plaisir de côtoyer des parents investis et désireux de mettre sur pied les règlements permettant de faire fonctionner le CESI du Mail. Subsiste le sens et l'utilité d'un Conseil d'Etablissement Scolaire, mais cela est un autre débat...

Val-de-Ruz, le 9 juin 2015

Au nom du Conseil d'établissement  
scolaire du Centre du Mail  
Le délégué  
Martinez Vincent

## RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE SALUBRITE PUBLIQUE ET LA POLICE SANITAIRE

### Composition du bureau de la commission pour 2014

Président: Cuhe François

Vice-président :Bridy Claude

Secrétaire: Senn Cédric

Nombre de séances de la commission: 1

### Questions examinées par la commission au cours de l'année

**1. Eaux usées** – Avez-vous signalé au service communal ou cantonal compétent des anomalies constatées? oui  non

Si oui, lesquelles?

Êtes-vous intervenus directement? oui  non 

Si oui, indiquez les motifs de l'intervention:

**2. Eaux superficielles, souterraines** – Avez-vous signalé au service compétent des anomalies constatées? oui  non

Si oui, lesquelles?

**3. Eaux de boisson dans les immeubles non reliés au réseau public de distribution** – Avez-vous répertorié les distributions d'eaux à des tiers ne provenant pas d'un réseau public? oui  non

Si oui, avez-vous dû signaler des cas de non respect au service concerné? oui  non 

Remarques éventuelles:

**4. Déchets générés par les animaux, cadavres** – Avez-vous signalé au service vétérinaire cantonal des cas de non respect des dispositions légales? oui  non

Si oui, lesquels?

**5. Déchets ménagers, industriels, d'artisanat, de chantier, agricoles** – Avez-vous signalé à l'autorité communale des amoncellements de matériaux aux abords des immeubles et endroits non autorisés? oui  non

Avez vous donné directement des ordres: oui  non 

Si oui, lesquels?

**6. Lieux de détention et d'élevage d'animaux** – Avez-vous signalé au vétérinaire cantonal des cas de non respect des dispositions légales en matière de détention, d'élevage, de transport et de commerce d'animaux? oui  non

Avez-vous donné directement des ordres: oui  non 

Si oui, lesquels?

**7. Animaux et insectes nuisibles, parasites, locaux ou objets nécessitant des opérations de désinfection ou de désinfestation** – votre commune dispose-t-elle d'un désinfecteur officiel?

oui  non

Si oui, à combien de reprises est-il intervenu en cours d'année?

Énumérez les causes principales des interventions:

Si vous ne disposez pas d'un désinfecteur officiel, à qui adressez-vous les demandes de désinfection et de désinfestation qui vous sont adressées?

**8. Cimetière** – Avez-vous contrôlé le bon état d'entretien du cimetière, de même que de tous les bâtiments s'y trouvant?

oui  non

Êtes-vous intervenus?

oui  non

Si oui, énumérez les raisons

**9. Nuisances industrielles** – Des nuisances provoquées par des ateliers ou activités à l'intérieur même des immeubles d'affectation mixte vous ont-elles été signalées?

oui  non

Si oui, précisez lesquelles:

**10 Écoles** – Avez-vous visité les locaux sanitaires et réservés aux sports notamment?

oui  non

Avez-vous fait des remarques particulières?

oui  non

Si oui, précisez lesquelles:

**11. Homes, pensions** – Le service de la santé publique visite périodiquement toutes les institutions de santé. Des problèmes ont-ils néanmoins été portés à votre connaissance?

oui  non

Si oui, précisez lesquels ainsi que le nom de l'institution:

**12. Établissements publics et locaux commerciaux** – votre commune dispose-t-elle de tels établissements sur son territoire?

oui  non

Si oui, avez-vous effectué des contrôles relatifs à leur bon état d'entretien, notamment des locaux sanitaires?

oui  non

Si vous avez donné des ordres particuliers, précisez lesquels:

**13. Établissements d'abatage** – votre commune dispose-t-elle d'une telle structure?

oui  non

Si oui, avez-vous des problèmes particuliers à signaler?

**14. WC publics** – votre commune dispose-t-elle de WC publics?

oui  non

Si oui, un contrôle régulier est-il effectué?

oui  non

Remarques éventuelles:

**15. Ateliers et établissements industriels** – de telles structures existent-elles sur le territoire de votre commune?

oui  non

Si oui, avez-vous dû intervenir en cours d'année: oui  non

Remarques éventuelles:

**16. Emplacements destinés aux sports, aux bains et aux soins corporels** – avez-vous effectué une surveillance de l'hygiène en ce qui concerne les installations suivantes?

- Piscines oui  non
- Salons de coiffure oui  non
- Fitness et saunas oui  non
- Salons de massage oui  non
- Locaux réservés aux solariums oui  non
- Salons de tatouage et de piercing oui  non

Des remarques ont-elles été notifiées aux exploitants de ces structures et si oui, lesquelles? non

**17. Immeubles, habitations et ateliers** – Des ordres sanitaires ont-ils été donnés en ce qui concerne la salubrité des habitations et de leurs abords? oui  non

Si oui, précisez le détail des interventions (si besoin sur une liste séparée):

1. Fontainemelon, appartement insalubre
2. Chézard-Saint-Martin, odeurs nauséabondes dans ferme
- 3.
- 4.

**18. Toxiques et substances dangereuses pour l'environnement** – Avez-vous signalé au service de la consommation ou au service de l'inspection et de la santé au travail un ou plusieurs cas d'entreposage non conforme de substances toxiques? oui  non

Remarques

**19. Nuisances sonores et rayons laser lors de manifestations** – Avez-vous signalé des cas de nuisance au service compétent ou à la police cantonale? oui  non

Remarques éventuelles:

**20. Prévention des intoxications par les cueillettes privées non commercialisées de champignons** – Êtes-vous en mesure d'orienter la population sur la mise à disposition d'un contrôle des champignons? oui  non

Remarques éventuelles:

**21. Aération, isolation thermique et phonique, chauffage et confort climatique des appartements et locaux** – Procédez-vous, avec la police des constructions ou la commission d'urbanisme au contrôle régulier des bonnes conditions de l'habitat (chauffage, humidité, etc.)? oui  non

Avez-vous donné des ordres sanitaires en cours d'année? oui  non

Si oui, donnez le détail des interventions: oui  non

Si oui, donnez le détail des interventions:

1. Dombresson, moisissures et problèmes d'humidité

- 2.
- 3.
- 4.

**22. Hygiène et risques liés à la pollution intérieure** – Avez-vous dû intervenir en cours d'année en ce qui concerne des problèmes d'isolation thermique des habitations?

oui

non

Si oui, donnez le détail des interventions:

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Au nom de la commission de salubrité publique

Le président



Le secrétaire



Note: Un exemplaire de ce rapport doit être adressé au Service de la santé publique, Rue Pourtalès 2, 2000 Neuchâtel et au Conseil communal



**SALUBRITE PUBLIQUE - ANNEE 2014**

Date demande	N° TH	Adresse	Objet visité	Propriétaire(s)	Locataire(s)	Raison de la visite	En TTT	Visite effectuée	Ordre sanitaire	Terminé	Facture
suite 2013	9728		Ferme			odeurs nauséabondes	oui	oui	oui	non	
17.02.2014	115978		Appartement			odeurs nauséabondes dans appartement	oui	en cours			
17.02.2014	124326		Appartement			appartement insalubre	oui	en cours	oui		
07.03.2014	120022		Appartement			appartement insalubre	non	RAS	non	oui	non
10.06.2014	135536		Extérieurs			fosse à ciel ouvert - danger	non	oui	non	oui	non
11.07.2014	144168		Appartement			moisissures et probl. d'humidité	oui	oui			
15.08.2014	138796		Appartement			problèmes infiltration d'eau et moisissures	oui	non	non		
03.12.2014	164645		Immeubles			moisissures et probl. d'humidité	oui	oui			



Établissement cantonal d'assurance et de prévention

Secteur Prévention

Place de la Gare 4, 2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 62 22 - Fax 032 889 62 33

ecap@ne.ch

www.ecap-ne.ch

# COMMISSION DE POLICE DU FEU RAPPORT DE L'ANNEE 2014

## COMMUNE DE VAL-DE-RUZ

### 1. COMMISSION DE POLICE DU FEU

1.1 Président: François Cuche, conseiller communal

Adresse : Sécurité, Rue Charles l'Eplattenier 1, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Membres: voir liste des membres annexée

.....

Adresse administration communale

Sécurité, Rue Charles l'Eplattenier 1, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Tél. 032 886 56 32

## 2. PREVENTION ET PROTECTION INCENDIE

2.1 Inspection périodique des bâtiments (y compris permis d'occupation délivrés) selon les articles 22 à 30 de la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDIENS) du 27 juin 2012 et les articles 54 à 56 de son Règlement d'application (RALPDIENS) du 24 mars 2014.

2.1.1 Nombre de permis d'occupation délivrés : 14  
(après visite du bâtiment lors de transformations, constructions nouvelles, changements d'affectation)  
Art. 55 RALPDIENS

Nombre de contrôles en cours ou à la fin des travaux	3
Nombre de décisions données	0
Nombre de décisions non exécutées à ce jour	13

Remarques :

2.1.2 Bâtiments devant être utilisés au moins une fois tous les 10 ans (visites renouvelées tous les 10 ans). Par exemple, les bâtiments d'habitation, administratifs etc.

Art. 56 lettre a RALPDIENS

Nombre de bâtiments inspectés	175
Nombre de décisions données	14
Nombre de décisions non exécutées à ce jour	114

Remarques :

2.1.3 Bâtiments devant être visités au moins une fois tous les 8 ans (visites renouvelées tous les 8 ans). Par exemple, les bâtiments d'habitation avec entreprise artisanale, etc.

Art. 56 lettre e RALPDIENS

Nombre de bâtiments inspectés	33
Nombre de décisions données	8
Nombre de décisions non exécutées à ce jour	39

Remarques :

2.1.4	Bâtiments devant être visités au moins une fois tous les 4 ans (visites renouvelées tous les 4 ans). Par exemple, les bâtiments agricoles, homes, carrosseries, hôtellerie, etc. Art. 56 lettre b RALPDIENS	
	Nombre de bâtiments inspectés	58
	Nombre de décisions données	18
	Nombre de décisions non exécutées à ce jour	69
	<u>Remarques :</u>	
2.1.5	Bâtiments devant être visités au moins une fois tous les 2 ans (visites renouvelées tous les 2 ans). Par exemple, les hôpitaux, industries avec risques particuliers, etc. Art. 56 lettre c RALPDIENS	
	Nombre de bâtiments inspectés	8
	Nombre de décisions données	1
	Nombre de décisions non exécutées à ce jour	4
	<u>Remarques :</u>	
2.1.6	Bâtiments devant être visités annuellement (visites renouvelées chaque année). Par exemple, les cinémas, théâtres, constructions temporaires, etc. Art. 56 lettre d RALPDIENS	
	Nombre de bâtiments inspectés	0
	Nombre de décisions données	0
	Nombre de décisions non exécutées à ce jour	6
	<u>Remarques :</u>	
2.1.7	Total des inspections (points 2.1.1 à 2.1.6)	
	Nombre de bâtiments inspectés durant l'année	277
	Nombre de décisions données durant l'année	41
	Nombre de décisions non exécutées à ce jour	245

2.1.8 Total des bâtiments (polices) sis sur le territoire communal (chiffre donné par l'ECAP à partir du 1<sup>er</sup> janvier, Tél. 032 889 62 22) 6535

Remarques :

2.1.9 Pourcentage des inspections exécutées durant l'année par rapport au total des bâtiments (polices) 4,24 %

Remarques :

## 2.2 **Pour les communes n'utilisant pas le logiciel "Polfeu"**

Joindre une copie au présent rapport du récapitulatif des visites de l'année considérée, avec mise à jour des décisions non exécutées durant l'année écoulée, ainsi que celles non exécutées durant les années précédentes

Remarques: aucune

## 3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

3.1 Service de ramonage  
Maître ramoneur: M. Didier Lovis

Remarques :

3.2 Nombre de bâtiments non raccordés au réseau d'eau sis sur le territoire communal (*un bâtiment est considéré comme non raccordé au réseau d'eau lorsqu'il n'y a pas de BH dans un rayon de 200m même si celui-ci est équipé d'une réserve incendie inaliénable*).

*On considère chaque police d'assurance, par ex. Maison avec garage séparé :*

*si une seule police ⇒ 1 bât. non raccordé*

*si deux polices ⇒ 2 bât. non raccordés*

*2 / 105*

Remarques :

- 3.3 Nombre de bâtiments raccordés à une centrale d'alarme sis sur le territoire communal (Seul le critère feu relié à une centrale officielle d'alarme, 118, sera retenu, voir et contrôler liste annexée)

Remarques :

- 3.4 Commandant des sapeurs-pompiers

Nom et prénom: *Major Vuilleumier Patrick*

Téléphone privé: 079 334 10 08

Téléphone professionnel: 032 886 49 89

Natel:

Remarques générales:

Par rapport à 2013, le pourcentage de visite s'est déjà amélioré mais l'année 2014 a encore été une année de mise en place.

Notre nouveau règlement de défense incendie a été accepté par le Conseil général le 17 février 2014, et accepté en votation populaire le 28 septembre 2014, celui-ci ayant fait l'objet d'un référendum.

A l'heure actuelle nous attendons toujours la sanction du Conseil d'Etat.

De nouveaux membres ont pu être trouvés dans certaines localités, mais d'autres ont souhaité entre-temps cesser leur activité. La recherche de miliciens n'est pas chose aisée à l'heure actuelle.

Une équipe s'occupe actuellement de la visite des nouveaux bâtiments afin de s'assurer que ceux-ci sont conformes aux exigences du permis de construire.

Val-de-Ruz, le 5 février 2015

Commission de la police du feu :

L'administratrice:



Le chef du dicastère:



**IMPORTANT :**

Ce rapport sera retourné par courrier ou par courriel **avant le 31 janvier 2015** au Secteur Prévention, Etablissement cantonal d'assurance et de prévention, Place de la Gare 4, Case postale, 2002 Neuchâtel, [ecap@ne.ch](mailto:ecap@ne.ch).

Nom	Prénom	Adresse
Allisson	Emilien	Grand'Rue 36b - 2056 Dombresson
Augsburger	Laurent	Passage des Condémines 3 - 2056 Dombresson
Blandenier	Jean Michel	Rue du Bois-Noir 13a
Callias	François	Au Ruz Baron 13
Challandes	Pierre-Frédéric	Rue des Prélets 6 - 2046 Fontaines
Cuche	Pierre-Etienne	Le Côté 10 - 2058 Le Pâquier
Diacon	Olivier	Chemin de l'Orée 2 - 2056 Dombresson
Diethelm	Hans	Rue Champey 3 - 2057 Villiers
Donner	Joël	Centre du Village 5 - 2058 Le Pâquier
Emourgeon	Raphaël	Impasse des Alisiers 2 - 2053 Cernier
Etienne	Michel	Tête-de-Ran 2 - 2052 La Vue-des-Alpes
Favre	Jean-Bernard	Marronniers 4 - 2052 Fontainemelon
Feuz	Jean-Bernard	Allée des Peupliers 2a - 2056 Dombresson
Gandolfo	Simon	Passage-du-Roy 7 - 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Hadorn	Willy	Centre du village 2 - 2058 Le Pâquier
Huguenin	Patrice	Chemin des Vergers 6 - 2057 Villiers
Jacot	Claude-Alain	Chemin des Pommiers 12 - 2052 Fontainemelon
Jacot	Pierre-André	Rue de la Lessiverie 3 - 2207 Coffrane
Kaeser	Christian	Chemin des Pommiers 30 - 2052 Fontainemelon
Leuenberger	Francis	Rue de la Chapelle 17 - 2208 Les Hauts-Geneveys
Meyer	Jean-Pierre	Rue du Temple 3 - 2046 Fontaines
Nater	Thierry	Chemin de la Dîme 14 - 2207 Coffrane
Oppliger	Hervé	Le Crêt-de-Châble 7 - 2057 Villiers
Otter	André	Rue de la Côte 13 - 2052 Fontainemelon
Pessotto	César	Rue de l'Ouest 17 - 2052 Fontainemelon
Polletta	Olivier	La Jonchère 49 - 2043 Boudevilliers
Rollier	Serge	Le Putteret 1 - 2054 Les Vieux-Prés
Schmied	Toni	Chemin de Tête-de-Ran 7 - 2208 Les Hauts-Geneveys
Schwab	Claude-Alain	Le Torrent 15 - 2056 Dombresson
Wegnez	Gilbert	Rue de l'Eglise 11 - 2063 Engollon
Widmer	Jean-Paul	Route de Bayerel 6 - 2063 Engollon
Wüthrich	Christian-Marc	Sur les Roches 3 - 2058 Le Pâquier



## COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

### Rapport d'activités 2014

#### 1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Soguel André	PLR	Président
Lardon Patrick	PS	Vice-président
Fallet Mary-Claude	PLR	Membre
Veuve Britta	PS	Membre
Collioud Alain	Les Verts	Membre
Cosandier Alain	PLR	Membre
Monnier Francis	PLR	Membre
Moratel David	PS	Secrétaire-rapporteur
Truong Pascal	JLR	Membre

#### 2. Nombres de séances

14 séances du 02 septembre 2014 au 3 juin 2015. Le compte rendu des discussions est à consulter sur les procès-verbaux.

21 rapports ont été soumis à votre autorité. Pour chacun d'eux les questions suivantes ont été étudiées. Valeur ajoutée pour les citoyens ? L'urgence ? Capacité financière ?

#### 3. Sujets traités

3.1. Demande de crédit de CHF 160'000.—pour la mise en conformité de l'alimentation en eau potable du village d'Engollon.

Aux diverses questions nous avons obtenu des réponses qui nous ont confirmées le bien-fondé de ces travaux. La commission accepte l'arrêté.

3.2. Demande d'un crédit cadre de CHF 745'000.—relatif à la création d'un plan d'aménagement local (PAL) pour le territoire de Val-de-Ruz.

Malgré la lourdeur du projet participatif associant 5 réseaux d'acteurs locaux nous acceptons l'arrêté.

#### 3.3. Budget 2015

3 séances pour procéder à l'examen du budget 2015. Celui-ci est légèrement bénéficiaire et répond ainsi à l'objectif de l'équilibre financier.

#### 3.4. Rapport d'information relatif au chauffage à distance.

Notre commission appuie le Conseil communal à poursuivre les démarches. Dès que la création de la société abouti nous ferons un point de situation.

#### 3.5. Réorganisation de la gérance du patrimoine.

La réorganisation prévue est accueillie favorablement par notre commission. La CGF demande une internalisation de la gérance du patrimoine.

#### 3.6. Rapport sur l'évaluation du patrimoine.

Présentation au moyen d'un Power point. Nous sommes satisfaits de la direction prise pour réaliser une politique immobilière communal efficace.

#### 3.7. Rapport relatif à l'évaluation et au suivi du patrimoine immobilier communal et à la réorganisation de la gérance du patrimoine.

Les deux sujets sont acceptés avec l'octroi d'un crédit d'engagement de CHF 1'160'000.—et avec la création de la fonction de gérant immobilier.

#### 3.8. Rapport d'information relatif au mandat de prestations du SPD la Chaux-de-Fonds à Val-de-Ruz.

Notre analyse s'applique uniquement aux conséquences financières. Nous préavisons favorablement cette solution.

#### 3.9. Plan financier et des tâches (PFT) 2016-20120.

Bravo au Conseil communal pour cet outil, qui sera révisé de manière roulante chaque année. Nous avons ainsi un document qui permet de gérer et planifier les prestations et les finances à un horizon de 5 ans.

#### 3.10. Rapport d'information relatif à la révision de la planification des investissements 2015-2020.

Suite au refus des citoyens d'engager un crédit de CHF 2'100'000.—pour la construction d'une route d'accès à la zone industrielle du village de Fontaines, le C.C. propose de maintenir le montant d'investissement net à CHF 5,7 millions en 2015. Nous y sommes favorables pour autant que les projets choisis tiennent compte de l'intérêt général.

#### 3.11. Recapitalisation de prévoyance .ne

L'enjeu est le montant de CHF 13'255'000.-- que la commune devra verser en 2039. L'option choisie est de provisionner annuellement dès 2014 CHF 530'000.--.

Notre commission demande au C.C. d'envisager en parallèle :

-la création d'une une réserve (Prévoyance.ne changement de primauté) lors de la réévaluation des immeubles qui le cas échéant pourrait être utilisée comptablement au financement.

-placer l'argent provisionné auprès de Prévoyance.ne et ainsi trouver une solution à la problématique de trouver les liquidités nécessaire en 2039.

Pour notre part, la décision du Grand Conseil est lourde de conséquence. Il s'agira de solliciter nos députés afin de reprendre le dossier et s'octroyer au moins la durée maximale autorisée, soit le 1 janvier 2052 pour atteindre la couverture de 100%.

3.12. Rapport relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement de CHF 708'000.—pour la maintenance du système de supervision et la mise à niveau des automates de la STEP.

Bien des interrogations quant au fait que le rapport ne mentionne pas plusieurs offres.

Après bien des échanges les jours suivants, le C.C. propose de retirer son rapport pour y apporter quelques correctifs et le présenter lors d'un prochain C.G.

Séance supplémentaire qui a permis d'obtenir des réponses à nos questions et d'apporter les correctifs au rapport. Nous sommes ainsi satisfaits.

3.13. Rapport relatif à l'octroi d'un crédit de CHF 155'000.—pour la rénovation du plafond et des alentours.

Les normes incendies applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier de cette année nous empêchent le choix du plafond en bois. Mis à part le prix des poubelles trop important, nous sommes favorable à ce crédit d'engagement.

3.14. Rapport relatif à l'octroi d'un crédit de CHF 655'000.—pour la réfection de l'enveloppe thermique extérieure de la Ferme Matile à Fontainemelon.

Après quelques interrogations quant à l'utilisation du toit et la pose de panneaux solaire, nous acceptons le crédit.

3.15. Rapport relatif à l'octroi d'un crédit de CHF 100'000.—pour la rénovation de la salle d'économie familiale du collège de La Fontenelle.

Il est nécessaire de rénover après 43 ans.

3.16. Rapport relatif à l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 149'000.—pour la viabilisation du secteur « Le Calendrier » aux Hauts-Geneveys.

Coût de la première étape moins élevé que prévu. Par contre surprises lors des relevés de conduites. La commission accepte le crédit complémentaire qui permet ainsi de réaliser directement le séparatif.

3.17. Rapport relatif à l'octroi de deux crédits pour le déplacement de conduites d'eau potable de CHF 43'000.—à la Joux-du-Plâne et de CHF 67'000.—pour le chauffage à distance (CAD) à Cernier

La CGF est favorable au financement de ces travaux. Cependant pour la Joux-du-Plâne nous proposons au Conseil communal de lier le permis de construire avec une convention qui stipule que lors d'un déplacement futur de la conduite, les frais incombent au propriétaire de la parcelle.

### 3.18. Rapport d'information relatif à l'organisation de l'école, du CSVR et projets en cours.

Nous relevons uniquement les aspects financiers. La part de l'école au budget communal est de CHF 20 millions sur un total de CHF 70 millions. Nous prenons acte de ce rapport.

### 3.19. Point de situation du dossier Jean-Luc Pieren.

Depuis le début de cette affaire et notre implication en date du 15 décembre 2014 nous n'avons pas pris position et laisser le soin au Service juridique de l'Etat de se prononcer sur la plainte de l'intéressé. Entre temps, celle-ci est considérée comme non recevable. A ce jour, le Conseil communal donne procuration à Me Gérard Bosshart dans le règlement du litige opposant la Commune à M. Jean-Luc Pieren.

### 3.20 Point de situation du dossier Nathalie Berger.

Le ministère public a rendu sa décision. Le Conseil communal a fait recours contre celle-ci.

### 3.21 Information orale sur le départ de l'ingénieur communal.

M. Duarte a quitté son poste le 16 février 2015. Son remplacement est assuré par Vitéos pour la partie eau potable et une collaboration est en place avec la Ville de Neuchâtel pour la partie assainissement. Rapport d'information au Conseil général lors de sa séance d'automne.

### 3.22 Comptes et gestion 2014.

Rapport en phase d'élaboration

### 3.23 Résultats de l'audit par la fiduciaire Soresa.

Rapport en phase d'élaboration

### 3.24 Rapport relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 170'000.—pour la rénovation de la piscine de La Fontenelle.

Il serait souhaitable d'étudier une nouvelle construction ! Réponse orale env. 8 million !

Rapport en phase d'élaboration

### 3.25 Rapport relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 60'000.—pour l'achat de casiers pour le site de La Fontenelle.

Nous acceptons ce crédit. Cependant il s'agit de tenir compte des dispositions réglementaires de défense incendie.

Nous allons demander une réflexion et une planification des investissements futurs du site de la Fontenelle et de l'ensemble des collèges.

#### 3.26 Rapport relatif à l'augmentation de 4 EPT au sein de l'intendance de la gérance du patrimoine.

En phase d'élaboration

#### 3.27 Rapport relatif à une augmentation de la dotation en personnel du guichet social régional (GSR-VdR).

En phase d'élaboration

#### 3.28 Taxe déchets entreprises et compost.

Explication du tableau de calcul. Interrogation quant au coût du compost. Dossier à suivre.

## **4. Décisions importantes**

---

### **4.1. Crédit urgent relatif au remplacement d'une conduite d'eau potable à la route de Neuchâtel à Cernier.**

---

Demande d'une planification de l'entretien des réseaux d'eau. Nous acceptons le crédit de CHF 87'500.--.

### **4.2. Maintenance du système de supervision et mise à niveau des automates de la Step.**

---

A permis d'éviter une procédure en marché public. La CGF appuie la procédure gré à gré par la maison Schneider. Un cahier des tâches doit encore être formalisé avec des pondérations influencées par nos services.

### **4.3. Les thèmes à analyser avec objectifs de propositions lors de l'année 2015-2016.**

---

1. Déchets organique

2. Taxe déchets entreprises

3. Charges de biens et services.

4. Location des salles, locaux et infrastructures aux sociétés et particuliers.

## 5. Autres

---

Nous réitérons notre demande de nous retrouver avec le C.C. dans une salle qui permet d'accueillir 16 personnes comprenant une connexion Wifi. Lors d'une séance la CGF a besoin de rester 30 minutes à l'issue de celle-ci afin d'effectuer un débriefing. Prévoir une solution de fermeture des locaux.

En conclusion, nous tenons à remercier le Conseil communal pour l'excellente collaboration et la qualité des échanges.

Fontainemelon, le 10.06.2015.

Au nom de la Commission de gestion et  
des finances  
Le président  
Soguel André



## COMMISSION DES RÈGLEMENTS

### Rapport d'activités 2014-2015

#### 1. Composition

---

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Villat Jan	JLR	Président
Bourquard Froidevaux Anne	PS	Vice-présidente
Tschopp Roby	Les Verts	Secrétaire-rapporteur
Béguin Mettraux Marie-Laure	PLR	Membre
Cuche Frédéric	PS	Membre
Ducommun Stéphane	PLR	Membre
Geith Chauvière Ingela	PS	Membre
Martinez Vincent	PDC	Membre
Oppliger Hervé	PLR	Membre

#### 2. Nombres de séances

---

Après deux premières années assez intenses, le nombre de règlements à traiter est logiquement à la baisse et notre commission siège de façon moins régulière. Une date est systématiquement bloquée en prévision de chaque Conseil général mais n'est pas toujours utilisée.

De janvier 2014 à juin 2015, notre commission s'est réunie à quatre reprises. Ce rapport englobe volontairement le premier semestre de l'année 2015 afin de se calquer sur les années politiques.

#### 3. Sujets traités

---

##### 3.1. Règlement relatif à la gestion des déchets

---

Discussion générale et toilettage du texte ; regard critique sur les modes de récolte des déchets autorisés par le règlement en consultation.

##### 3.2. Règlement du CES

---

Discussion générale et toilettage du texte. Certaines incohérences entre des renvois à d'autres textes ou des « copier-coller » sont rectifiées. La procédure ayant conduit à ce projet de règlement est examinée.

##### 3.3. Dispositions concernant les incompatibilités de fonctions

---

Discussion générale et toilettage du texte.

### 3.4. Disposition concernant le registre des liens d'intérêts

---

Discussion générale et toilettage du texte. La portée de ce registre, sa forme et son contenu font l'objet de débats nourris.

### 3.5. Rapport de la Commission d'étude sur le statut des membres du Conseil communal de Val-de-Ruz (CESCC)

---

Discussion générale et analyse du texte proposé par la CESCC. Le président de la CESCC M. Frédéric Cuhe répond aux questions des commissaires. La commission propose l'introduction d'une disposition permettant au Conseil général de renoncer à servir l'indemnité de départ à un membre du Conseil communal si de justes motifs devaient exister.

Fontaines, le 2 juin 2015

Au nom de la Commission des  
règlements  
Le président  
Villat Jan



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (CES)

## Rapport d'activités 2014

### 1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Canonica Daniel		Président
Martinez Vincent	PDC	Vice-président
Beljean Favre Joanie		Membre
Benichhou Martine		Membre
Bleuer Katharina		Membre
Charrière Sylvie		Membre
Clottu Antoine		Membre
Corciulo Pier-Paolo		Membre
Coucet Frances		Membre
Debrot Marylin		Membre
Delacou Karine		Membre
Ducommun Jérôme		Membre
Ducommun Viviane		Membre
Favre Isabelle		Membre
Geiser Claudine	PLR	Membre
Herzog Valérie		Membre
Jaccoud Cédric		Membre
Krebs Etienne		Membre
Macheret Dubey Anne		Membre
Mamin Stéphanie		Membre
Meier Corinne		Membre
Muharemovic Eldin		Membre
Pellissier Anne-Christine	CC	Membre
Picci Stefania		Membre
Regli Greub Sylvie		Membre
Sourget Fabrice		Membre
Tanner Florence		Membre
Torrecillas Laetitia		Membre
Vadi Claudia		Membre
Vauthier Thierry		Membre
Veuve Britta	PS	Membre
Wenger Röthlisberger Sara		Membre



---

## 2. Nombres de séances

---

Le CES s'est réuni à quatre reprises les 11 mars, 4 juin, 10 septembre et 27 novembre 2014.

---

## 3. Sujets traités

---

### 3.1. Sous-commission de l'accueil parascolaire

---

Rapport de Mme Pellissier et de M. Bernoulli

Liste de problèmes et de propositions sont discutés avec Mme Pellissier.

### 3.2. Sous-commission de sécurité

---

Catalogue de problèmes de sécurité par collège et village, avec description, photos et propositions.

### 3.3. Sous-commission de la communication

---

Mise en place des principes de communication. Catalogue.

### 3.4. Commission sportive

---

Brochure sur les clubs de sport : sur 30 associations du Val-de-Ruz, une quinzaine ont accepté de s'inscrire. Les clubs offrent la possibilité d'initier les élèves du cycle 1 à un sport en présence de l'enseignant. Les 3 premières séances sont « à l'essai » et donc offertes. La brochure a été distribuée à la rentrée des vacances d'automne 2014.

Retour de commission

Présentation de « Suisse bouge ».

### 3.5. Communication du dicastère

---

Retour du dicastère sur tous les points essentiels traités.

Présentation de la réforme de la médecine dentaire et scolaire.

Projet de réorganisation des transports scolaires. Présentation de M. Pirrone, directeur du RUN.

### 3.6. Direction

---

Retours de la direction

**Site Internet du CSVR** : Développement du site pour chaque collège. Intégration de blogs.

Communication au sujet des rénovations des filières.



Présentation du code de déontologie comme cadre de référence.

Présentation des activités lors du bicentenaire autour des fontaines.

### 3.7. Divers

---

**Conseil des Jeunes :** **M. Vauthier** présente les trois élèves initiateurs du Conseil des jeunes (**Rémy Clerc, Niven Hardy, Jean Schaller**) ; il est d'avis qu'il est important que ces élèves soient soutenus dans leur démarche citoyenne. **M. Sourget** souligne le côté positif de ce Conseil de jeunes qu'il considère comme un instrument précieux pour l'école. **M. Krebs** trouve la démarche de ces élèves judicieuse, notamment parce qu'elle assurera la pérennité de ce conseil.

**Programme Graine de Chercheur :** Mme Laurence Balmer et quelques-uns de ses élèves nous présentent le résultat de leur travail dans le cadre du programme Graine de Chercheur du Parc Chasseral, sous la forme d'un Journal télévisé au sujet des hirondelles.

**Projet MIMA :** présentation par M. Krebs. Ajournement du projet pour cause d'Ebola.

**M. Garcia** informe que le mercredi 3 juillet, un triathlon des écoles a lieu. Cette manifestation est organisée par l'association du triathlon de Val-de-Ruz.

**Ce triathlon concerne les classes des niveaux 5-6-7H** (18 classes incluant une classe Perce-Neige + 1 classe du centre de Dombresson). Une organisation des déplacements a dû être mise en place par la commune.

**M. Garcia** remercie la Commune et le CSVR pour son aide. Les sports composant ce triathlon sont la course à pied, la trottinherbe et la natation. **Un lunch préparé par la fondation des Perce Neige est offert aux élèves.**

Au collège des Geneveys-sur-Coffrane, une **association de parents d'élèves** s'est formée dans la mesure où certains parents ne sont pas satisfaits des réponses de la commune et/ou de la direction à certaines occasions.

## 4. Décisions importantes

---

### 4.1. Communication du CES aux parents

---

La proposition concernant la distribution aux parents des élèves du CSVR d'un courrier présentant les activités du CES ainsi que le nom du représentant des parents du collège est avalisée et le courrier est distribué.

Les CES a répondu favorablement à l'invitation de l'association des parents de Fontaines pour pouvoir présenter ses activités. Mais au vu des 3 participants ainsi que de la non-représentation de la direction, le **CES décide de ne pas organiser systématiquement de séances avec les parents.**

### 4.2. Différents points concernant la sécurité des élèves sont traités rapidement avec l'aide de Mme Pellissier

---

Différents points concernant la sécurité des élèves sont traités rapidement avec l'aide de Mme Pellissier. Mais la liste des problèmes n'a pas encore pu être présentée à de qui de droit.



#### 4.3. Représentant du CES à la commission sportive

---

Monsieur Jérôme Ducommun est nommé représentant du CES à la commission sportive

#### 4.4. Règlement du CES

---

Adoption du règlement du CES par le Conseil général le 29.9.2014.

### 5. Autres

---

M. Garcia démissionne de son poste de président pour raisons personnelle et professionnelle en novembre 2014. M. Canonica reprend le rôle de président ad interim.

Le 7 juin 2015

Au nom du Conseil d'établissement  
scolaire  
Le président  
Daniel Canonica



## COMMISSION DES AGRÉGATIONS ET NATURALISATIONS

### Rapport d'activités 2014

#### 1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Küenzi Caroline	PS	Présidente
Geiser Claudine	PLR	Secrétaire-rapporteuse
Carrard Marcel	PLR	Membre
Hadorn Willy	PLR	Membre
Romerio Isabelle		Membre

#### 2. Nombres de séances

La commission des agrégations et naturalisations a siégé 4 fois en 2014.

#### 3. Sujets traités

La commission des agrégations et naturalisations a pour but de donner un préavis quant à l'octroi ou au refus de l'agrégation ou de la naturalisation auprès du Conseil communal.

La commission a traité 20 demandes en 2014.

#### 4. Décisions importantes

La commission a donné un préavis négatif sur les 20 demandes traitées. En effet, les conditions d'octroi n'étaient pas remplies.

Elle a également renvoyé un dossier auprès d'une autre Commune au vu du changement de domicile du mandant.

Le 11 juin 2015

Au nom de la Commission des  
agrégations et naturalisations

La présidente

Küenzi Caroline



# CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ÉORÉN

## Rapport d'activités 2014

### 1. Composition

---

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Fallet Mary-Claude	PLR	Membre
Pellissier Anne-Christine	CC	Membre

### 2. Nombres de séances

---

3 séances : 25 mars, 15 mai et 23 octobre 2014

### 3. Comptes et demandes de crédits

---

#### 3.1. Comptes 2013

---

L'exercice 2013 présente des charges pour un montant total de CHF 90'686'180.-, inférieur au budget de 0,85%, soit de CHF 778'342.-. Les investissements nets sont de CHF 353'686.60. Le coût pas élève est de : cycle 1 CHF 6'855.74, cycle 2 CHF 7'939.50, cycle 3 CHF 10'954.33. Coût moyen par élèves : CHF 8'485.90.

Il est à relever que l'éorén tient compte de l'ensemble des coûts : enseignement et des bâtiments. Certaines communes n'incluent pas le coût des bâtiments dans le prix par élève.

#### 3.2. Demande de crédit pour la réfection de l'étanchéité des toitures des corps nord et sud du Centre scolaire et sportif des Deux Thielles.

---

Le Conseil intercommunal de l'éorén a ratifié l'engagement financier relatif à la prise en charge du crédit de la commune du Landeron à raison d'une charge pour l'éorén de CHF 606'645.- hors subventions, pour la réfection susmentionnée.

#### 3.3. Demande de dédommagement de la Commune de Neuchâtel à raison d'une charge pour l'éorén de CHF 35'000.- pour la création d'une salle supplémentaire au collège de Chaumont

---

Ce dédommagement est accepté. Il est à rappeler que les élèves habitant Chaumont, sur le territoire des anciennes communes de Savagnier et Fenin-Vilars-Saules doivent suivre l'école à Chaumont, selon la convention en vigueur.

#### **4. Décisions importantes**

---

##### **4.1. Comptes 2013**

---

Les comptes 2013 ont été approuvés

##### **4.2. Budget 2015**

---

Le budget présenté est accepté.

##### **4.3. Demandes de crédit**

---

Les différentes demandes de crédit d'assainissement et d'agrandissement ont été approuvées

#### **5. Autres**

---

En mai 2014, présentation du projet du complexe de Vigner de St-Blaise

Savagnier, le 9 juin 2015

Au nom du Conseil intercommunal de  
l'ÉOréN  
La déléguée  
Fallet Mary-Claude



# COMMISSION DE SÉCURITÉ

## Rapport d'activités 2014

### 1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Oppliger Hervé	PLR	Président
Ammann Tschopp Christine	Les Verts	Vice-présidente
Senn Cédric	PS	Secrétaire-rapporteur
Etienne Michel	PLR	Membre
Masini Christian	PLR	Membre
Moratel David	PS	Membre
Rutchi Johnny	PLR	Membre

### 2. Nombres de séances

7

### 3. Sujets traités

#### 3.1. Règlement de défense incendie (RDI) et de la réorganisation du Service de défense et de prévention incendie du Val-de-Ruz

Le projet de règlement RDI a été étudié par la commission de sécurité en 2014. Les points relevés par la commission des règlements ont été analysés. Les arrêtés concernant la taxe d'exemption et relatif aux soldes, aux indemnités et aux amendes du SDI VdR ont également été étudiés.

Le règlement SDI a fait l'objet d'un référendum qui a recueilli suffisamment de signature. Le texte du référendum conteste règlement SDI, mais la taxe d'exemption n'y est pas fixée. Elle l'est dans un arrêté du CC qui se base sur le budget intégré dans la convention de fusion.

Une commission consultative a été créée par le Conseil communal afin d'étudier des réformes de la taxe d'exemption dans le but de présenter un rapport au Conseil général lors de sa séance du 30 juin 2014. Trois membres de la commission de sécurité sont désignés pour y participer : Christine Ammann Tschopp, Hervé Oppliger et Christian Masini.

L'arrêté qui a été soumis au Conseil général le 30 juin prochain prévoit une diminution de la taxe de 250.- à CHF 125.-. Un geste envers les étudiants et jeunes en formation est fait en prélevant la taxe à partir de 22 ans révolus. La possibilité sera offerte de pouvoir effectuer un service de prévention des éléments naturels et de police des routes. Il y a des possibilités d'occupation au niveau des cours d'eau, des drainages, des chemins forestiers qui ont souffert des orages, etc. Les certificats médicaux seront pris en compte et soumis à un médecin-conseil pour décision et exemption.

L'organigramme décrivant la nouvelle organisation du Service de défense incendie du Val-de-Ruz a été présenté à la commission.

### 3.2. Police de proximité

---

La future loi cantonale sur la police distinguera d'une part la Police Cantonale Neuchâteloise(PONE) et d'autre part le Service du domaine public (SDP). Les communes doivent s'organiser pour mettre en place le SDP. Les coûts nécessaires pour former du personnel étant trop importants, la commune de Val-de-Ruz envisage une collaboration avec le SDP de la Chaux-de-fonds.

Actuellement le mandat de prestations avec la police neuchâteloise se monte à environ CHF 289'000.-. A partir du 1er janvier 2015, la police neuchâteloise n'interviendra plus dans les communes, le mandat a d'ailleurs été dénoncé. Avec CHF 289'000.-, Val-de-Ruz ne peut pas se doter d'un SDP digne de ce nom (il faudrait investir dans la formation de 2 à 3 agents). En travaillant avec La Chaux-de-Fonds, nous pouvons disposer d'un SDP expérimenté qui fonctionne bien. Ceci n'exclut pas à l'avenir de créer notre propre service du domaine public dans le cas où la collaboration avec la Chaux-de-Fonds ne donnerait pas satisfaction.

Le mandat de prestation a été présenté à la commission. Le coût agent de SDP de La Chaux-de-Fonds est d'environ CHF 90.-, tout compris soit équipement, formation, véhicules. Le montant total des prestations à fournir est de 203'600 SFr. (Le coût horaire demandé par la PONE est de 110 SFr. )

Les prestations concernées sont notamment :

- La délivrance des commandements de payer seraient confiées au SDP après tentative de remise au guichet du contrôle de l'habitant.
- Services lors de manifestations.
- pour les patrouilles dans les villages,
- pour la surveillance de différents sites, tels que la Fontenelle, Cernier-Centre, la piscine d'Engollon, etc.

La gestion des radars entrant dans les nouvelles compétences de la PONE. Les radars installés sur la commune seront cédés au canton. Le montant des indemnités pour l'achat des radars est encore en discussion.

A partir de 2015, un montant correspondant approximativement à un point d'impôt sera versé au canton pour contribuer aux coûts de la police neuchâteloise.

A partir de 2017, cette contribution nouvelle devrait être remplacée par la bascule d'impôt.

La loi cantonale prévoit de créer un conseil régional de sécurité pour la région Val-de-Ruz. Le conseil régional de sécurité présidé par un CC. La commune de Valangin sera invitée à y participer.

### 3.3. Réorganisation de la protection civile (PCi)

---

La réorganisation de la PCi est engagée. La commission de sécurité est informée de son déroulement. A fin 2014, aucun résultat concret ne peut être mentionné.

### 3.4. Visites périodiques des bâtiments par la commission du feu

---

Le nombre de visites périodiques des bâtiments effectuées dans la commune est insuffisant, du fait de ressources insuffisantes. L'accent est mis sur les visites de conformité qui englobent une partie prévention incendie.

## 4. Décisions importantes

---

### 4.1. Règlement de défense incendie (RDI) et de la réorganisation du Service de défense et de prévention incendie du Val-de-Ruz

---

Le règlement de défense incendie et de la réorganisation du service de défense incendie du Val-de-Ruz a été accepté et sera soumis au conseil général du 17 février 2014.

## 5. Autres

---

Autres thèmes abordés :

- L'arrêté temporaire concernant l'aire d'accueil pour les gens du voyage à La Vue-des-Alpes arrivera à échéance au 31 décembre 2014. Aucune alternative n'étant disponible dans le canton, cet arrêté a été prolongé.  
L'immeuble communal du Pré-Raguel a subi à deux reprises des déprédations et des plaintes ont été déposées. Le chalet de Neuchâtel Ski de Fonds a également été vandalisé.
- Des réfugiés ont été installés dans l'abri PCi des Gollières. Une surveillance permanente est organisée.
- Dans le contexte du départ du 144 à la FUS Vaud, les ambulances Roland seront intégrées dans le dispositif cantonal comme partenaire au même titre que les ambulances des SIS et du Val-de-Travers.

Val-de-Ruz, le 8 juin 2015

Au nom de la Commission de sécurité  
Le président  
Oppliger Hervé